



Trop de défis pour accepter la mise sous cloche de l'agriculture

C'est une certitude: le 21e siècle sera le plus peuplé de l'histoire de l'humanité. Selon les experts en démographie, la population mondiale devrait encore augmenter d'environ 2 milliards de personnes pour dépasser les 10 milliards d'individus avant de se stabiliser. Ainsi, durant les prochaines années, 200'000 bouches supplémentaires rejoindront quotidiennement la table de l'humanité. En conséquence, la consommation mondiale de denrées alimentaires va augmenter de +15% jusqu'en 2032. La sécurité alimentaire sera sans aucun doute un des enjeux stratégiques pour les années à venir.

Parallèlement, le dérèglement climatique, la raréfaction des ressources et les défis environnementaux planétaires vont rendre la production agricole de plus en plus compliquée. Le défi qui attend l'agriculture mondiale est énorme. Il pourrait se résumer ainsi: nourrir et rénover la planète. En d'autres termes, il s'agira de produire plus de nourriture avec moins de ressources. Pour y arriver, tous les leviers devront être utilisés. Il ne faudra pas uniquement augmenter la production, mais également travailler sur le gaspillage alimentaire, une meilleure allocation des ressources, les modes de consommation et la surconsommation.

« Non à cette initiative contreproductive et inconciliable avec les besoins concrets de celles et ceux qui nous nourrissent.»

Que signifie ces considérations globales pour nous, en Suisse, petit pays importateur net de denrées alimentaires? Nous ne devons pas négliger notre sécurité alimentaire. Évidemment, nous ne pouvons pas et ne voulons pas nous passer des importations qui représentent environ la moitié des calories que nous consommons. Mais nous devons veiller à préserver nos bases de production pour que ce taux puisse être maintenu. Ainsi, nous ne souhaitons pas vivre sous une cloche à fromage et ignorer les enjeux et les défis globaux qui nous concernent aussi. Il nous faut, à l'instar des paysans du monde, également apprendre à produire plus avec toujours moins de ressources. Tout doit être mis en œuvre pour accompagner l'agriculture suisse dans sa mission principale: produire des denrées alimentaires saines, durables et en suffisance.

À la suite de ces constats, Prométerre est résolument opposée à l'initiative biodiversité qui va à l'encontre de tous les principes que nous défendons en vue de relever les défis alimentaires. Elle met le monde agricole sous cloche en entravant la marge de manœuvre entrepreneuriale des familles paysannes. En voulant réserver des surfaces importantes uniquement pour la promotion de la biodiversité, elle oppose l'environnement et la production, alors qu'il s'agirait surtout de les réconcilier. En plaçant systématiquement la biodiversité en priorité, elle empêche de facto toute possibilité de mener un arbitrage cohérent entre les différents objectifs qui se trouvent parfois en conflit.

MAGAZINE TRIMESTRIEL





extes : Sandrine Humbert, Bénédicte Masala, Michael Molnar, iation vaudoise de promotion des métiers de la terre ue des Jordils 1 | 1006 Lausanne | prometerre.ch

LA FORESTIÈRE A CÉLÉBRÉ SON CENTENAIRE AVEC ÉCLAT

Pour marquer ses 100 ans, La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers, a organisé une grande fête à la caserne de Chamblon. Le samedi 25 mai dernier, la Place d'armes s'est transformée en un village forestier éphémère, offrant au public une plongée immersive

dans l'univers de la forêt helvétique à travers les yeux des experts du secteur. Les festivités comprenaient des animations variées telles que des concours de bûcheronnage, des démonstrations, des spectacles musicaux et des stands de restauration, rendant hommage au patrimoine forestier suisse et à celles et ceux qui le préservent.





L'OFFICE DES VINS VAUDOIS SE FÉLICITE DES CAVES OUVERTES CRU 2024

Un beau millésime pour la 14^e édition des Caves Ouvertes Vaudoises : l'Office des Vins Vaudois a comptabilisé plus de 90'000 visites de caves dans tout le canton. Les aficionados du terroir vaudois ne se sont pas laissés décourager par les caprices de la météo, pour le plus grand bonheur des plus de 260 vigneronnes et vignerons mobilisés pour transmettre leur passion et faire déguster leurs nouveaux crus durant tout le week-end de la Pentecôte.

EXPLORER LES SOLUTIONS D'AVENIR AVEC LE CLUB DEMETER

Le Club Demeter est un écosystème international dédié aux secteurs agricole et agro alimentaire, focalisé sur des réflexions à long/terme les enjeux mondiaux et les dynamiques intersectorielles. Créé en 1987, il regroupe 88 entreprises et structures professionnelles renommées, telles que l'INRAE, Arvalis et Limagrain.

Autour de ses membres, le Club Demeter a établi un réseau incluant 19 établissements d'enseignement supérieur, parmi lesquels la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). Ce réseau est renforcé par la participation de 54 analystes et experts scientifiques internationaux, ainsi que par neuf partenaires européens, dont Prométerre est désormais un membre actif.

Afin de préparer l'avenir, les membres et partenaires du Club Demeter sont invités à réaliser des fiches prospectives. Ces documents visent à identifier les futurs possibles et à fournir des outils pour anticiper les défis à venir.

Cinq jeunes employés de Prométerre ont ainsi exploré comment améliorer la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique d'ici 2050. Ils ont souligné l'importance de diversifier les cultures et de sélectionner des variétés de plantes adaptées aux conditions locales. Selon eux, les décideurs politiques devront créer un cadre législatif facilitant l'utilisation des nouvelles techniques de sélection (NTS), comme CRISPR/Cas9, qui permettent de développer de nouvelles variétés en quelques mois seulement.

Les principaux risques identifiés incluent la privatisation du génie génétique, qui pourrait augmenter les coûts de production, et l'acceptation des NTS par les différents acteurs. Une communication claire sera essentielle pour éviter la désinformation.



DÉFIS ET ACTIONS AU MENU DE L'AS-SEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE PROMÉTERRE

Le 23 mai dernier à Gland se

sont réunis les délégués de Prøméterre pour évoquer les challenges que doit relever le monde agricole : sécurité alimentaire, défis environnementaux, revendications et plans d'actions y ont été évoqués. Alors que le rassemblement annuel se concluait pour la première fois sous la direction de Martin Pidoux, c'est avec émotion que son prédécesseur Luc Thomas a été chaleureusement salué par l'assemblée, de même que les membres sortants du comité Matthieu Glauser, Jean-Charles Miaz et Janique Bonzon.





L'agriculture repart en campagne



Après les votations sur les produits phytosanitaires en 2021 et sur l'élevage en 2022, l'agriculture s'apprête en 2024 à mener une nouvelle bataille contre une initiative populaire nuisible à son activité et à sa mission nourricière. Fort de ces deux belles victoires aux scrutins populaires, le monde paysan réactive son appareil de campagne pour combattre l'initiative extrême dite sur la biodiversité, que le Conseil fédéral et le Parlement ont rejetée.

Le monde agricole peut se targuer d'avoir remporté avec brio les votations qui la visaient directement ces précédentes années. Si les organisations agricoles portent un certain nombre d'actions, le succès tient en réalité en bonne partie à l'engagement de leurs membres, qui défendent leur profession avec passion. À l'heure de repartir en campagne contre un texte qui oppose biodiversité et agriculture, la machine se remet en route.

DATES CLÉS Après un dépôt de l'initiative « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage » le 8 septembre 2020, le Conseil fédéral a rejeté cette dernière le 4 mars 2022 et accompagné sa décision d'un contre-projet. En décembre 2022, le Parlement s'est prononcé à la fois contre le texte des initiants et le contre-projet indirect. L'initiative populaire sera donc soumise au vote le 22 septembre prochain, avec une campagne pour le NON lancée le jeudi 13 juin – date hautement symbolique du scrutin sur les pesticides et du lancement de la campagne contre l'initiative élevage.

MATÉRIEL DE CAMPAGNE À l'échelle vaudoise, quelque 2'000 drapeaux et autant d'autocollants sont d'ores et déjà disponibles à la commande auprès du service de la communication de Prométerre (communication@prometerre.ch). Décliné en quatre thématiques - production et surfaces agricoles, production des énergies vertes, production et valorisation du bois, et développement des régions de montagne – des panneaux et bâches seront mis à disposition avant l'été, ainsi que des flyers adaptés dans une version cantonale au mois d'août. Sitôt le matériel disponible, un catalogue sera accessible sur **prometerre.ch**, parution annoncée via les canaux de Prométerre, avec une distribution assurée par région.

3 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX Réactivées dès février, les pages facebook.com/non.initiative.biodiversite et instagram.com/non.initiative.biodiversite peuvent compter sur des communautés acquises lors des précédentes votations sur des objets agricoles. En parallèle, la plateforme Agriculture Durable poursuit sa mission et sensibilise son public aux questions autour de l'agriculture et de la biodiversité. Toutes ces publications sont à partager sans modération.

SUR INTERNET L'alliance nationale pour le **NON** a développé et mis en ligne le site **initiativebiodiversite-non.ch**. Visuels, explications et vidéo, arguments, moyens de soutien, etc.: on retrouve sur cette plateforme tous les éléments en lien avec la campagne. Du contenu, des contacts et des éléments téléchargeables, il y a là tout le nécessaire pour s'informer et construire son opinion et son discours.

TASK FORCES Sur sol vaudois. TASK FORCES Sur soi vaudois,
Prométerre a initié la réactivation de ses task forces régionales dès le mois de janvier. Suivant la même logique de découpage du canton que les régions Prométerre, ces groupes d'action s'engagent pour porter la campagne sur tous les fronts, un système et un engagement qui ont déjà fait leurs preuves en 2021 et 2022. La septantaine de volontaires s'active pour la distribution du matériel d'affichage, le relais des messages sur les canaux digitaux, ou les présences sur le terrain, entre autres. Les coordonnées des personnes responsables seront à retrouver sur **prometerre.ch**, tandis que toute question ou volonté de s'investir peut être adressée à communication@prometerre.ch.

drapeaux peuvent dès ce jour être installés, les panneaux et bâches seront à disposition auprès des task forces régionales avant l'été, gratuitement, dans la mesure des quantités disponibles. À noter que les règles en matière d'affichage stipulent que celui-ci commence au plus tôt 12 semaines avant la date de la votation, soit ici le lundi 1er juillet 2024,

avec retrait immédiatement après la votation. Le matériel sera par ailleurs recyclé par Prométerre.

DANS LES VILLES Une campagne d'affichage est prévue à l'échelle nationale. Les visuels thématiques au nombre de quatre seront ainsi visibles dans les agglomérations à travers tout le pays. Cette action est prévue dès mi-août et jusqu'à mi-septembre.

DANS LES BOÎTES AUX LETTRES
Selon décision de l'Union suisse des paysans, il n'y aura pas de tout-ménage national mais elle soutiendra les chambres qui mèneront une telle initiative dans leur canton. Prométerre travaille donc à la conception d'une publication qui sera distribuée à la fin du mois d'août dans

quelque 400'000 ménages vaudois.

DANS LES MÉDIAS En sus de campagnes médiatiques portées par l'Union suisse des paysans à l'échelle du pays, Prométerre se fendra d'annonces testimoniales dans la presse locale. Prévues dès la rentrée d'août et jusqu'au scrutin, ces actions sont autant d'occasions supplémentaires de transmettre le message à la population, porté par des figures locales.

SUR LE TERRAIN Pour dialoguer avec le public, quoi de mieux que d'aller à sa rencontre ? Afin de faciliter cet échange, un objet de distribution est prévu, en adéquation avec les visuels de campagne : de petits paquets de chips de pommes de terre suisses. Des actions de distribution sont planifiées en ville début septembre. En parallèle, ces objets porteurs de message pourront être distribués lors de présences sur le terrain, comme sur les marchés ou lors d'événements, pour lesquels ils seront mis à disposition gratuitement, en coordination avec les task forces régionales.

Prométerre soutient la volonté de promouvoir la biodiversité et de favoriser le maintien des nombreux services écosys-

l'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage », la jugeant trop extrême. Voici un tour

témiques rendus par la faune et la flore. Toutefois, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre rejette

Argumentaire

Une alliance large pour un rejet ferme

Dans le paysage agricole, l'évolution des surfaces de

niveau vaudois, par rapport à 2011. Actuellement,

plus que demandé, et cela sur une base volontaire,

prêtes à optimiser la qualité des surfaces existantes.

L'approvisionnement en énergies renouvelables est

promotion de la biodiversité (SPB) est positive. Leur part

dans la surface agricole utile totale a fortement augmenté,

atteignant 19,3 % en 2022 au niveau suisse et 18,6 % au

l'octroi de paiements directs exige un minimum de 7 %

de SPB. Les familles paysannes en font ainsi beaucoup



« L'initiative oublie que l'entretien du paysage réalisé par les humains favorise une biodiversité en raréfaction.»

Géographe de l'environnement

Nicolas Messieux

Je voterai NON à l'initiative biodiversité. L'idée d'un renforcement de la protection des objets de la nature et du paysage peut sembler séduisante à première vue. Mais l'application de cette initiative mettrait sous cloche des parties du territoire rural et

> montagnard – voire du Plateau, y empêchant toute exploitation, transformation ou aménagement. Un développement durable de la campagne et de la montagne suisses implique de prendre aussi

en compte les aspects sociaux (culture, traditions, tissu social, paysage, accès aux villages, etc.) et économiques (emplois locaux, tourisme et loisirs, production de nourriture, de bois et d'électricité, etc.). L'initiative vise à retirer les humains et leurs activités de ces espaces périphériques pour y substituer une « nature » vierge qui n'existe pas. Elle oublie que l'entretien du paysage réalisé par les humains - notamment les agriculteurs - favorise une biodiversité en raréfaction, par exemple par le maintien de prairies et de pâturages. Elle oublie aussi que sans intervention humaine, tout milieu naturel aussi précieux et rare soit-il, finit par devenir une forêt non-exploitée, au potentiel en biodiversité faible.

G(0) (V) 31; (5);



Cependant, l'initiative visant à étendre les zones protégées

crucial pour la protection du climat. Pour atteindre la pour sauvegarder la biodiversité entre en conflit avec les neutralité climatique d'ici 2050, les Perspectives objectifs de la stratégie énergétique et climatique ainsi énergétiques 2050+ de la Confédération prévoient de qu'avec la sécurité d'approvisionnement en électricité. multiplier par dix la production d'énergies renouve-Son acceptation nuirait à l'autosuffisance énergétique, lables issues de technologies telles que le photovolentraînant une hausse des prix de l'électricité. taïque, l'éolien, la biomasse et la géothermie.

FILIÈRE DU BOIS

d'horizon des arguments établis par l'alliance contre l'initiative.

AGRICULTURE

ÉNERGIE

À l'instar de la branche agricole, les efforts significatifs de la sylviculture pour promouvoir la biodiversité sont souvent méconnus. Si l'initiative est acceptée, l'économie forestière devra faire face à de nouvelles restrictions, notamment l'interdiction totale d'intervention

dans les réserves forestières étendues. Cela relèguerait au second plan le rôle de la forêt dans l'approvisionnement en bois. Avec la demande croissante de bois pour la construction et le chauffage durable, les importations de bois augmenteraient.

Si davantage de terres cultivables fertiles étaient

réservées à la biodiversité, la production alimentaire

diminuerait. Bien que la Suisse importe environ la moitié

de ce qu'elle consomme, 70 % de son impact environne-

mental est généré à l'étranger. L'acceptation de l'initia-

assurer l'approvisionnement alimentaire du pays. Cela va

à l'encontre du débat actuel sur la sécurité alimentaire.

tive entraînerait ainsi une dépendance accrue pour

PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET ENTREPRISES

Les paysages suisses ne se limitent pas aux glaciers, falaises rocheuses et rives des lacs protégées. La culture du bâti, avec ses constructions typiques, contribue aussi à l'identité régionale. L'extension des zones protégées affecterait les surfaces et structures situées en dehors des zones à bâtir, y compris les zones d'habitation, PME,

industries et propriétés foncières.

Les exigences en matière de construction augmenteraient, allongeant les procédures de permis de construire et augmentant les coûts. Le transfert de compétences des cantons à la Confédération réduirait la flexibilité nécessaire pour des solutions adaptées localement.

TOURISME, SPORT ET LOISIRS

Une biodiversité préservée et des paysages attractifs sont des atouts pour le tourisme, les sports et les loisirs, qui soutiennent le développement durable. Conformément à la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et aux objectifs de la Conception « Paysage suisse » (CPS), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) coopère déjà avec les parties prenantes

pour atteindre les objectifs définis dans le cadre de la Stratégie Biodiversité Suisse.

Cependant, si l'initiative venait à l'emporter, cela limiterait la construction d'infrastructures touristiques adaptées, augmenterait les coûts et allongerait les procédures d'autorisation. Les nouvelles restrictions affecteraient également les activités sportives et récréatives en plein air. Agriculteur biologique, Puidoux

Laurent Chaubert

L'initiative biodiversité me paraît trop extrême. Elle crée une opposition entre production agricole et promotion de la biodiversité, alors que je suis convaincu qu'il est possible de concilier les deux. Par exemple, l'agriculture biologique permet de produire des aliments sains tout en préservant la nature. Les autres formes d'agriculture mettent aussi en œuvre diverses pratiques allant dans ce sens, comme l'utilisation de couverts végétaux, les sous-semis, et la réduction du travail du sol. L'initiative biodiversité pourrait donc entraver la mission première des familles paysannes: produire en quantité suffisante des aliments sains pour la population. En impo-

sant des restrictions trop strictes, nous risquons de voir une diminution de la production locale, ce qui favoriserait les importations. Un autre point critique de cette initiative est l'intention de mettre la biodiversité sur un piédestal dans la Constitution. Cette modification pourrait engendrer des décisions pénalisantes non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour le développement des infrastructures et des énergies renouvelables. Une telle approche risque de créer des conflits d'intérêts et des contraintes excessives, freinant ainsi des projets essentiels pour notre société.

«L'initiative crée une opposition entre production agricole et promotion de la biodiversité.»

MAG Prométerre IUIN 2024 IUIN 2024 MAG Prométerre Climat

Quelle agriculture pour demain?

Irrigation, climat, carbone, fertilité des sols : toutes ces thématiques occupent les collaborateurs du département « Services et Conseils » de Prométerre. Son chef, Stéphane Teuscher, fait le point sur les principaux défis qui attendent le monde paysans dans les prochaines décennies.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS AUQUEL DEVRA FAIRE FACE L'AGRICULTURE?

L'approvisionnement en eau, l'autonomie énergétique, la robustesse des systèmes et la fertilité des sols ainsi que l'empreinte carbone de l'agriculture.

LA PROFESSION EST-ELLE CONSCIENTE DE CES DÉFIS OU FAUT-IL SE PRÉPARER À UN GROS TRAVAIL D'EXPLICATION ?

Il me semble que la majorité des exploitants sont conscients de ces défis. Toutefois, la tentation existe de ne pas affronter le problème aussi longtemps que les conséquences d'une nouvelle réalité ne sont pas encore tangibles. Dans l'agriculture comme ailleurs, il s'avère plus confortable de faire comme on a toujours fait, plutôt que de dégager de l'énergie et du temps afin d'amorcer des changements complexes pour être prêts dans dix ans.

EST-CE QUE LES DIFFÉRENTES MESURES PRISES PAR LES POUVOIRS PUBLICS POUR FAIRE FACE À CES DÉFIS VONT DANS LA BONNE DIRECTION ?

Sans aucun doute. Les mesures individuelles de la politique agricole (semis directs, couverture de sol) ont été très sollicitées par les Vaudois. Entre autres, parce que les objectifs de la vulgarisation cantonale consistent à tester et à expliquer longtemps à l'avance les nouvelles pratiques aux gens sur le terrain.



Ce qui implique que les agricultrices et les agriculteurs de ce canton sont prêts à les appliquer lorsque les propositions sont traduites en mesures concrètes. Ajoutons que les autorités sont conscientes des nouveaux défis. Ainsi, en ce qui concerne les réseaux d'irrigation par exemple, des soutiens accrus seront bientôt disponibles. Enfin, et là il y a un changement, l'État propose désormais des bonus lorsque les projets sont réalisés en respectant certains critères de durabilité.

PEUT-ON CONSIDÉRER LA GESTION DE L'EAU COMME LE DÉFI MAJEUR DE CES PROCHAINES ANNÉES ?

Au vu de la pluie tombée en mai, on pourrait penser le contraire, mais je pense que pour produire de la nourriture de manière durable dans les cantons à l'horizon 2040-2050, il sera indispensable de pouvoir compter sur l'irrigation. Il faut le voir comme une assurance sécheresse. Parfois, il suffit d'arroser quinze litres d'eau au moment du semis pour sauver une culture.

PASSONS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : EST-CE QUE DANS VINGT ANS, TOUTES LES MACHINES AGRICOLES SERONT ÉLECTRIQUES ?

Elles seront décarbonées! Aujourd'hui, les nouveaux outils sont électriques, mais on peut imaginer que l'hydrogène deviendra un agent énergétique beaucoup plus répandu. Je crois qu'il faut aussi rappeler qu'avec les toits qui peuvent être couverts de panneaux solaires et le biogaz, l'agriculture possède de nombreux atouts. Dans cette marche vers l'autonomie énergétique, notre branche n'est pas la plus mal placée.

DANS CE CONTEXTE, LES BILANS CARBONES RÉALISÉS PAR AGROIMPACT SONT DES OUTILS PRÉCIEUX ?

Le bilan carbone synthétise tous les efforts (sur l'énergie, sur les intrants, sur la fertilité des sols) de l'agriculture. Aujourd'hui, la collecte des données reste complexe et relativement coûteuse, mais ces outils vont évoluer. Je n'ai aucun doute sur le fait que dans cinq ans la procédure aura été simplifiée pour les agriculteurs. Par contre, je crains que les transformateurs et le marché ne soient pas aussi patients et qu'ils nous poussent à nous montrer inventifs. La pression va s'accentuer, il n'y a pas de doute. Dans cette configuration, Agrolmpact apparaît comme un outil essentiel pour que l'agriculture garde un certain contrôle sur la situation et qu'elle ne se voit pas imposer un modèle construit par et pour la distribution.

5 défis et les soutiens qui permettent d'y répondre

Pour soutenir les acteurs de la filière agricole, les partenaires publics et privés proposent un nombre d'outils et de mesures qui évoluent, avec une rapidité notable, au gré des développements législatifs et technologiques.

L'EAU ET LES INFRASTRUCTURES

1

Les subventions à fonds perdus et les prêts sans intérêts sont destinés au financement des grands projets collectifs et individuels indispensables à l'entretien et au développement des infrastructure de production. La Confédération et le Canton prévoient une augmentation des moyens nécessaires pour financer les projets dans les domaines de l'irrigation, de l'approvisionnement en eau et de la robustesse de la production notamment.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2

Afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), des soutiens sont proposés à l'installation d'unité de production d'énergie et à l'achat de véhicules et outils électriques. L'autonomie et la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'activité agricole sera possible uniquement en combinant production, stockage et autoconsommation sur la ferme. Le coût actuel de l'énergie permet une bonne rentabilité des investissements dans la production d'énergie solaire.



FERTILITÉ DES SOLS ET SÉQUESTRATION DU CARBONE

3

Le sol est l'« outil » principal de l'agriculteur. Sa fertilité et sa capacité de séquestrer du carbone sont très liées. De nombreuses mesures sont proposées aux agriculteurs pour améliorer la teneur en matière organique du sol et limiter l'érosion. Un sol fertile est aussi plus résistant à la sécheresse et aux aléas climatiques. La Confédération soutien les agriculteurs par des paiements directs aux systèmes de production (couverture appropriée et techniques culturales préservant le sol, etc.). Le Canton complète les programmes fédéraux par des mesures du plan climat.



BILAN CARBONE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

4

L'impact climatique des activités des secteurs économiques est mesuré et évalué en tonne équivalent CO₂. Ainsi le bilan carbone de l'agriculture, déterminé par les émissions de GES et le stockage de carbone dans le sol, sera déterminant pour mesurer l'impact de son activité et de sa production. La Direction de l'agriculture et de la viticulture soutient les exploitations vaudoises qui réalisent leur diagnostic et prennent des mesures d'amélioration de la fertilité du sol dans le cadre d'un plan d'action de quatre ans.



SOUTIENS DES ACTEURS DU MARCHÉ

5

Le bilan carbone du produit commercialisé (fromage, pain, etc.) correspond à l'addition de l'empreinte carbone de la matière première (lait, blé, etc.), de l'activité des transformateurs (fromagerie, affinage, meunerie, etc.) et de la distribution. Afin de disposer d'une matière première avec un bilan carbone le plus bas possible, sur le modèle des primes qualités, certains acteurs du commerce proposent des « primes transition » basée sur l'impact carbone calculé.



08 MAG Prométerre JUIN 2024 MAG Prométerre

Réponses d'experts

L'AVS pour les salariés étrangers

À L'ENGAGEMENT DE PERSONNEL SAISONNIER ÉTRANGER, QUE SE PASSE-T-IL LORS DE L'AFFILIATION À L'AVS/AI/APG ? QUELLE EST LA PROCÉDURE ADÉQUATE ?

L'assujettissement à l'AVS est lié à l'existence d'un domicile en Suisse ou à l'exercice d'une activité lucrative en Suisse. On rencontre cependant un certain nombre d'exceptions pour éviter la double imposition (conventions internationales, accords bilatéraux, etc). Le lieu d'assujettissement peut alors dépendre de la nationalité, de l'état de résidence, du ou des lieux de l'activité, des sièges sociaux des employeurs, et de la législation applicable. Les conventions prévoient généralement les principes suivants : l'égalité de traitement, l'affiliation au lieu de l'activité et la possibilité de détachement. Si ces principes sont les mêmes dans chaque convention, ils sont parfois

nuancés. Il est donc important de toujours se référer à la convention applicable.

Pour les métiers de la terre, les cas les plus fréquents sont les questions lors des activités saisonnières de personnes venant de l'Union européenne. Ces salariés, n'ayant qu'un seul employeur sur une courte durée, sont affiliés sur le lieu de l'activité directement par leur employeur en Suisse. Lors d'un engagement de personnel à long terme, ayant plusieurs activités en même temps (pluriactivité), avec des lieux de travail différents (états différents), il convient de prendre contact avec la caisse de compensation AVS chargée de son personnel. Celle-ci

pourra donner des explications complémentaires et préciser les procédures adéquates pour les affiliations afin d'éviter la double imposition.

Enfin, rappelons que, dans les métiers de la terre, pour les salaires ne dépassant pas, pour chaque emploi, la somme de 2'300 francs par année civile, les cotisations ne sont prélevées qu'à la demande de l'assuré.

OUTIL EN LIGNE MIS EN PLACE POUR FACILITER LA DÉFINITION DE L'AFFILIATION



Un devis peut valoir contrat

JE SUIS DÉMARCHÉ SUR MON EXPLOITATION PAR UN INSTALLATEUR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES. IL ME SOUMET UN DEVIS RELATIF AUX TRAVAUX ENVISAGÉS ET INSISTE POUR QUE JE LE SIGNE. EST-CE QUE MA SIGNATURE M'ENGAGE?

En principe oui ! Le devis est une offre de conclure un contrat. Si vous le signez, l'accord est conclu pour autant qu'il porte sur les éléments essentiels au contrat, soit l'ouvrage et le prix, voire les parties au contrat. Généralement, c'est le cas. Il convient donc de bien réfléchir avant d'apposer votre signature sur le devis. Cela vaut d'ailleurs pour n'importe quel autre document qui vous est soumis.

En particulier, vous ne disposez d'aucun délai de rétractation. Le fait que l'installa-

teur s'est présenté à votre domicile n'y change rien. L'ouvrage consistant en l'installation de panneaux photovoltaïques est trop important pour être soumis aux règles sur le démarchage à domicile. Une fois que vous avez signé le devis, vous vous êtes engagé à payer le prix de l'ouvrage.

Pire encore, la plupart du temps ce sont les règles sur le contrat d'entreprise qui vont trouver application. Or, un tel contrat ne peut être résilié que dans des circonstances particulières, par exemple le retard excessif avant le commencement des travaux ou un ouvrage gravement défectueux. Il est donc difficile de s'en départir. Si vous renoncez malgré tout aux travaux, vous vous exposez à devoir indemniser l'entreprise des dépenses engagées en vue de l'exécution du contrat et de la perte de son bénéfice.

Par ailleurs, même si vous laissez l'entreprise effectuer les travaux, vous n'êtes pas certain que le montant indiqué dans l'estimation soit respecté. Bien au contraire! Une dépassement de devis de l'ordre de 10 % est généralement admis. Votre signature sur un tel document peut donc finalement vous coûter cher. Il est recommandé de prendre le temps de la réflexion. L'entreprise ne peut en aucun cas vous forcer à signer l'offre immédiatement. Si elle menace de la retirer, méfiez-vous! Dans tous les cas, demandez un devis comparatif. Les prix peuvent varier sensiblement d'une entreprise à l'autre et la qualité des panneaux solaires également. Terremploi

Dépanneur agricole: polyvalent et indispensable

Depuis trois ans, Iwan Burri intervient dans des exploitations du canton de Vaud ayant besoin d'un

dépannage agricole. Cet ancien mécanicien sur aéronefs nous raconte un quotidien tout sauf routinier.



COMMENT VOUS
PRÉPAREZ-VOUS
POUR UNE MISSION
DE DÉPANNAGE
AGRICOLE ?

Terremploi, la filiale de Prométerre pour laquelle je travaille aujourd'hui à

80 %, se charge de prendre les premiers renseignements sur l'exploitation où à lieu le dépannage. En fonction du type d'exploitation, elle établit un contrat qui recense les différentes tâches à effectuer. Ensuite, on est lâché sur place.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ ACCUEILLI?

Jusqu'à présent, j'ai toujours été très bien accueilli. Lorsque c'est possible, j'essaie de passer à la ferme avant de commencer la mission afin de « prendre la température » de l'exploitation. Il arrive parfois que le chef d'exploitation ne soit pas présent durant la mission. Toutefois, la plupart du temps, la personne que je remplace est à l'arrêt, mais atteignable. Ce qui permet de poser des questions et de faire le point.

INTERVENEZ-VOUS SUR TOUS LES TYPES D'EXPLOITATION?

Aujourd'hui, je suis devenu très polyvalent et peux intervenir à peu près partout. Dans les faits, nous sommes surtout appelés sur des établissements ayant du bétail. Il me semble que cela concerne presque neuf cas sur dix. Bien entendu, la diversité des exploitations visitées fait partie des grands avantages du métier de dépanneur. On voit de tout, que ce soit en termes de types d'exploitation, de type ou de manière de travailler. Il arrive régulièrement qu'en arrivant sur un domaine, on me demande comment les gens travaillent sur les autres exploitations. Non seulement, nous dépannons, mais nous faisons aussi évoluer les pratiques agricoles.

QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE D'UNE MISSION?

En ce qui me concerne, j'ai un peu de tout. Parfois, l'intervention ne dure qu'un jour, en général pour prendre soin des onglons des vaches. Le plus souvent, nous intervenons à la suite d'un accident. Ce qui mène à des missions plus longues. Celles-ci se prolongent rarement plus de deux mois, car les prestataires bénéficient d'un rabais sur la prestation qui s'arrête après soixante jours. Cependant, si je me base sur mes dernières missions, elles ont duré entre une semaine et trois semaines.

UNE FOIS LA MISSION TERMINÉE, VOUS PROPOSE-T-ON PARFOIS DE RESTER SUR LE DOMAINE?

J'ai toujours été chaleureusement remercié, mais on ne m'a jamais proposé de poste (rires). À mon avis, c'est surtout parce que la personne que je remplace retrouve son travail et que l'exploitation fonctionne à nouveau sans avoir besoin d'aide. Toutefois, je crois qu'après un dépannage, certains agriculteurs auront plus tendance à retravailler avec Prométerre.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE MISSION LA PLUS PARTICULIÈRE ?

Lors d'une de mes missions, le patron n'était pas du tout présent sur l'exploitation. Au lieu d'avoir un cahier des charges assez strict où est inscrit le déroulé de la journée et des tâches à accomplir, j'ai eu beaucoup plus de responsabilités puisque je suis allé jusqu'à vendre des animaux. Soyons clair, c'est moi qui ai rempli les papiers, mais c'est tout de même lui qui les a signés.

QUE FAUT-IL POUR DEVENIR UN BON DÉPANNEUR ?

Une bonne capacité d'adaptation me semble indispensable. Étant donné que, aujourd'hui, la plupart des fermes où l'on nous appelle ont du bétail, il faut aimer travailler avec les bêtes. Ce n'est pas vraiment le travail idéal pour les gens qui n'aiment pas traire.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU DÉPANNEUR AGRICOLE ?

J'ai grandi à Yvonand. Après un premier apprentissage de polymécanicien aux forces aériennes à Payerne, j'ai travaillé un moment sur des avions militaires. À la suite d'un séjour à l'étranger puis une école supérieure, commencée en mécanique mais finie en systèmes industriels, j'ai fait un CFC agricole. En 2021, j'ai commencé à travailler comme dépanneur chez Terremploi.

DEVENIR DÉPANNEUR AGRICOLE?

Vous êtes capable de vous adapter rapidement et êtes à l'aise avec le bétail? Vous êtes motivé par un travail diversifié et appréciez le contact avec les animaux? Terremploi recherche des dépanneuses et dépanneurs agricoles occasionnels.

Contactez Léah Chaume par téléphone au 021 966 99 45 ou par courriel à l.chaume@prometerre.ch.

MAG Prométerre JUIN 2024 MAG Prométerre

LA BD DE L'AGRICULTURE **VAUDOISE**



Sans agriculture, pas de nourriture!

De ce constat est née la volonté d'éditer une bande dessinée qui explique les pratiques agricoles actuelles. Dans cet ouvrage didactique piloté par Prométerre, Marion Correvon et Oriane Masserey présente avec pédagogie, mais précision, les contraintes et les défis de la production alimentaire du 21e siècle. En compagnie d'Olivier et de ses jumeaux, très intéressés par le contenu de leurs assiettes, partez à la découverte du quotidien de Pauline, une agricultrice qui cultive des céréales et élève poules pondeuses et alpacas. Climat, biodiversité, produits phytosanitaires, autosuffisance alimentaire, pertinence de l'élevage, labels, fertilité du sol, relations avec les consommateurs, nouvelles technologies agricoles : cet ouvrage répond à presque toutes les questions des petits et des grands.





VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UN EXEMPLAIRE

Dans toutes les bonnes librairies de Suisse romande ou en commande directe à partir du 10 août (frais de port compris) sur www.jobe-truffer.ch

VOUS DÉSIREZ DIFFUSER CETTE BD

L'AGRICULTURE

ROMANDE

• dans un magasin à la ferme

Éditions Jobé-Truffer

• au marché

Marion Correvon Oriane Masserey

- dans une association
- dans une commune
- comme cadeau de fin d'année
- dans le cadre d'un partenariat pour nos conditions partenaires communication@prometerre.ch